

# « Monsanto papers », les agences sous l'influence de la firme

Pour contrer le soupçon qui entoure le glyphosate, son produit-phare classé « cancérigène probable », la firme américaine interfère auprès des organismes de réglementation.

LE MONDE | 05.10.2017 à 06h41 • Mis à jour le 05.10.2017 à 11h20 | Par [Stéphane Foucart](#) et Stéphane Horel



Un avion procède à la fumigation d'un champ de soja à Avia Terai, en Argentine, en mai 2014. ALVARO YBARRA ZAVALA / GETTY IMAGES

En quatre décennies, la version officielle n'a jamais changé : le glyphosate n'est pas cancérigène. C'est ce que concluent avec constance les expertises des plus grandes agences réglementaires, chargées d'évaluer la dangerosité d'un produit avant et après sa mise sur le marché : l'Agence de protection de l'environnement (EPA) américaine et, sur le Vieux Continent, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA).

Il a fallu attendre mars 2015 pour qu'une autre organisation, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) des Nations unies (ONU), parvienne à la conclusion inverse. Pour cette institution de référence, l'herbicide – produit-phare de Monsanto et pesticide le plus utilisé au monde – est génotoxique, cancérigène pour l'animal et « *cancérigène probable* » pour l'homme.

Comment expliquer cette spectaculaire divergence ? La plupart des observateurs invoquent une raison majeure : pour rendre leurs conclusions, les agences se sont largement fondées sur des données confidentielles fournies par... Monsanto, alors que le CIRC, lui, n'a pas eu accès à ces données. En d'autres termes, la décision favorable au glyphosate est essentiellement basée sur les conclusions de l'entreprise qui le fabrique.

## Une expertise « scientifiquement erronée »

Un toxicologue de renom va bientôt dénoncer cette situation : Christopher Portier, ancien directeur

de diverses institutions fédérales de recherche américaines et associé, en 2015, aux travaux du CIRC. Grâce à des eurodéputés écologistes et une ONG qui en ont exigé copie auprès des autorités européennes, il est le seul scientifique indépendant à avoir pu ausculter les fameuses données ultra-secrètes.

Il s'est alors aperçu que celles-ci recelaient des problèmes passés inaperçus. Le 28 mai 2017, il jette un pavé dans la mare en écrivant à Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne : pour lui, pas de doute, l'expertise des agences européennes, menée essentiellement sur la base des éléments transmis par Monsanto, est « *scientifiquement erronée* ». Ces dernières, assure-t-il, seraient passées à côté de huit cas d'augmentation d'incidence de certaines tumeurs, associés au glyphosate. [Les agences ont beau réfuter en bloc](#), la polémique est lancée.

[Lettre de Christopher Portier à Jean-Claude Juncker du 28 mai 2017](#) by [LeMonde.fr](#) on Scribd

Qui croire ? Pour tenter de répondre à cette question-clé, *Le Monde* s'est plongé dans les « Monsanto papers », ces dizaines de milliers de pages de documents internes que la firme a dû rendre publics dans le cadre d'une action collective menée aux Etats-Unis par près de 3 500 plaignants.

La lecture de ces documents apporte de troublants éléments de réponse. Elle jette une lumière crue sur la manière dont les agences réglementaires tiennent compte des études secrètes – et parfois suspectes – de l'industrie. Elle conduit surtout à s'interroger sur l'intégrité et l'indépendance des expertises officielles sur le glyphosate.

## Une étude « indûment écartée »

A Bruxelles, certains élus prennent la question au sérieux. En mai 2017, l'eurodéputé tchèque Pavel Poc (Socialistes et Démocrates) organise [une réunion publique](#) sur le sujet, sous les ors du Parlement européen.

Ce jour-là, à la tribune, Peter Clausing, un toxicologue allemand associé à l'ONG Pesticide Action Network (PAN), lâche une bombe : d'après lui, une étude soumise par les industriels, qui montrait une augmentation d'incidences de lymphomes malins chez les souris les plus exposées au glyphosate, a été indûment écartée par l'EFSA, l'Autorité européenne de sécurité des aliments. Considérant que cette étude n'était pas fiable, l'agence n'a pas pris en compte ses résultats, pourtant susceptibles de l'alerter sur les dangers de ce produit.

Dans son rapport d'expertise de novembre 2015, l'EFSA justifiait ainsi ce choix : « *Au cours de la seconde téléconférence d'experts (TC 117), l'étude a été considérée comme non acceptable en raison d'infections virales qui ont pu influencer la survie [des animaux] ainsi que les incidences de tumeurs – en particulier les lymphomes.* »

Certains virus dits « oncogènes » peuvent en effet provoquer des tumeurs chez les animaux de laboratoire. Les souris utilisées pour cette étude dénommée « Kumar, 2001 » auraient contracté un virus de ce type (sans lien avec le glyphosate), brouillant ainsi les résultats.

« *Le gros problème est qu'aucun document ne mentionne le fait qu'une infection de ce genre a effectivement touché les animaux*, assure le toxicologue Peter Clausing. *Ce qu'on trouve dans les rapports préliminaires d'évaluation du glyphosate, c'est que ce type d'infection est possible, mais pas qu'elle s'est produite. Ce qui est d'abord décrit comme une possibilité devient, à l'issue de la "téléconférence 117", un fait avéré.* »

Que s'est-il passé lors de cette « téléconférence 117 » ? Le 29 septembre 2015, à quelques semaines de la finalisation de l'expertise européenne, ce grand rendez-vous téléphonique réunit les experts de plusieurs agences. L'objectif est, d'une certaine manière, d'accorder les violons. Parmi les

participants, figure un représentant de l'Agence américaine de protection de l'environnement, l'EPA, Jess Rowland. C'est lui qui supervise la réévaluation du glyphosate aux Etats-Unis. Et c'est lui, assure Peter Clausing, qui, au cours de la discussion, fait état d'une infection virale qui invaliderait l'étude « Kumar, 2001 ». Interrogée par *Le Monde*, l'EFSA confirme. Mais elle assure que « l'information présentée par l'EPA au cours de cette téléconférence a été vérifiée de manière indépendante » par ses propres experts.

## Un article sponsorisé par Monsanto

Ni une ni deux, l'ONG bruxelloise Corporate Europe Observatory dépose, courant mai, une demande d'accès aux documents internes de l'EFSA pour le vérifier. La réponse tombe le 21 juin : il n'existe aucune trace, dans les archives de l'agence, d'une quelconque vérification des affirmations de Jess Rowland.

Plus embarrassant, l'Agence européenne des produits chimiques, l'ECHA, écrit dans son propre rapport sur le glyphosate que l'étude « Kumar, 2001 » ne signale « aucune suspicion d'infection virale » des souris et que « le fondement réel de la décision de l'EPA n'est donc pas connu ». Dans une lettre au vitriol adressée le 22 mai à l'agence européenne, Peter Clausing fait un constat plus perturbant encore. « La première spéculation sur une infection virale en lien avec l'étude "Kumar, 2001" provient d'un article de 2015 sponsorisé par Monsanto et signé de Greim et collaborateurs. »

Reste à savoir si les interventions d'un expert de l'agence américaine ont pu influencer l'expertise européenne. Les « Monsanto papers » montrent en tout cas que la firme est informée presque en temps réel, le lendemain même de la TC 117. « J'ai parlé du gly[phosate] avec l'EPA, écrit l'un de ses cadres dans un texto, à 14 h 38. Ils ont le sentiment d'avoir aligné l'EFSA pendant le coup de fil. »

Ce n'est pas tout. Au siège de Monsanto, Jess Rowland n'est pas un inconnu : son nom surgit régulièrement dans les « Monsanto papers », en particulier en avril 2015, bien avant la fameuse réunion téléphonique. Alors que le glyphosate vient d'être classé « cancérigène probable » par l'agence de l'ONU (CIRC), et que sa réévaluation est en cours à l'EPA, une autre organisation fédérale américaine, l'Agence des substances toxiques et de l'enregistrement des maladies (ATSDR), vient à son tour d'annoncer avoir enclenché sa propre expertise.

Le 28 avril 2015, deux cadres de Monsanto échangent des courriels. Le premier raconte avoir reçu un appel inopiné de Jess Rowland au sujet des velléités investigatrices de l'ATSDR. Le cadre le cite en ces termes : « Si je peux dézinguer ça, je mérite une médaille », aurait plastronné M. Rowland au bout du fil. « Mais il ne faut pas trop y compter, poursuit le responsable de la firme à l'adresse de son interlocuteur, je doute que l'EPA et Jess [Rowland] puissent dézinguer ça, mais c'est bon de savoir qu'ils essaient de se coordonner à la suite de notre insistance, et qu'ils partagent notre inquiétude de voir l'ATSDR parvenir aux mêmes conclusions que l'EPA. » « Wow ! C'est très encourageant », réagit son correspondant.

[Jess Rowland demande une médaille](#) by [LeMonde.fr](#) on Scribd

## Promiscuité

Incidentement, l'échange montre que les employés de la firme sont déjà au courant des conclusions du panel d'experts présidé par Jess Rowland. Celui-ci ne finalisera pourtant son travail que... cinq mois plus tard.

Les efforts promis par M. Rowland ont-ils payé ? L'évaluation du glyphosate par l'ATSDR a-t-elle

été « dézinguée » ? Des informations de la presse américaine l'ont récemment donnée pour morte. Cependant, interrogée par *Le Monde*, l'agence assure que son évaluation est en cours, mais n'est pas achevée : « *Nous prévoyons la finalisation d'un premier jet, soumis aux commentaires du public, d'ici à la fin de l'année.* »

Les « Monsanto papers » prouvent sans ambiguïté que Jess Rowland est considéré par la firme agrochimique comme un atout stratégique au sein de l'EPA. « *Jess se mettra en retraite de l'EPA dans cinq à six mois, écrit un employé dans un mémo interne du 3 septembre 2015. Et il pourrait encore nous être utile dans la défense en cours du glyphosate.* »

M. Rowland partira en effet à la retraite début 2016. Une retraite loin d'être oisive. Dans l'action collective en cours aux Etats-Unis, les avocats des plaignants ont bataillé ferme pour obtenir cette information : Jess Rowland exerce désormais une activité de consultant pour l'industrie chimique. Ils n'ont, pour l'heure, pas réussi à connaître les noms de ses employeurs, les conditions de son embauche, la nature de son travail ni le montant de ses émoluments. L'inspecteur général de l'EPA a lancé, fin mai 2017, une enquête interne afin d'éclaircir l'affaire. Sollicité par l'intermédiaire de son avocat, M. Rowland n'a pas donné suite à nos demandes.

[Monsanto estime Jess Rowland "utile" by LeMonde.fr on Scribd](#)

Cette promiscuité entre l'agence américaine et Monsanto remonte à bien plus loin, au début des années 1980. C'est l'Américaine Carey Gillam, ancienne journaliste à l'agence Reuters et désormais directrice de recherche pour l'association U.S. Right to Know, qui a, la première, [épluché la correspondance de l'époque entre l'agence et la firme](#). Elle en a extrait une chronologie plus que significative, qu'elle retrace dans un livre intitulé *Whitewash* (« Blanchiment »), à paraître en octobre aux Etats-Unis.

## Un expert payé par Monsanto

De premiers soupçons à l'égard du glyphosate se font jour en 1983. Cette année-là, Monsanto soumet à l'EPA les données d'une étude de toxicité qu'un laboratoire externe a menée pour la firme pendant deux ans sur plus de 400 souris.

Le toxicologue de l'agence qui les examine en conclut que le glyphosate est « *oncogène* » : des souris exposées ont développé des adénomes tubuleux aux reins, une forme de tumeurs rarissime. Monsanto conteste énergiquement, avance qu'il s'agit de « *faux positifs* ». Mais les toxicologues de l'EPA sont catégoriques : « *L'argumentation de Monsanto est inacceptable, consignent-ils dans un mémo de février 1985. Le glyphosate est suspect.* » Ils décident donc de classer l'herbicide « *oncogène de catégorie C* », soit « *cancérigène possible pour l'homme* ».

Monsanto décide alors de fournir des données supplémentaires à l'EPA en faisant réexaminer les lames où sont conservés les « *carpaccios* » de reins de ces 400 souris. Mais cette fois par un expert de son choix, payé par ses soins. « *Le Dr Marvin Kushner passera en revue les sections de rein et présentera son évaluation à l'EPA dans le but de convaincre l'agence que les tumeurs observées n'ont pas de rapport avec le glyphosate* », écrit un responsable de la compagnie en interne. A l'en croire, le résultat de cette analyse semble couru d'avance.

Quelques jours tard, le Dr Marvin Kushner reçoit les 422 rondelles de petits reins par colis. Et en octobre 1985, il consigne dans son rapport avoir découvert une tumeur, jusqu'ici passée inaperçue, dans le rein de l'une des souris contrôle – non exposée au glyphosate. Armée de cette conclusion, Monsanto bâtit auprès de l'EPA un argumentaire autour d'une « *maladie chronique spontanée des reins* » qui serait répandue chez les souris de laboratoire et fait basculer les conclusions. Autrement dit, si tumeur il y a, elle n'a rien à voir avec le glyphosate. Exactement comme pour l'étude « *Kumar, 2001* », deux décennies plus tard.

## En 1991, le glyphosate disparaît du radar

Si cette seule et unique tumeur est bien réelle, pourquoi n'a-t-elle pas été remarquée auparavant ? Couvertes par le secret commercial, les lames n'ont jamais pu être examinées par des experts indépendants.

En 2017, les avocats des plaignants réclament que cela soit fait. En attendant, ils relèvent que l'EPA a par la suite fait marche arrière toute, en faisant preuve d'une souplesse de plus en plus flagrante à l'égard du glyphosate.

Les toxicologues « maison » ne sont pas en cause ; ils étaient unanimes à trouver le produit « suspect ». C'est en fait un panel constitué à la fois d'agents de l'EPA et d'autres agences fédérales qui, en février 1986, rétrograde le glyphosate dans le groupe D – « inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme ». En 1989, l'agence cesse même de demander de nouvelles données à Monsanto. En 1991, le glyphosate est encore rétrogradé, dans le groupe E cette fois – « preuves de non-cancérogénicité ». Bref, il disparaît du radar.

Qui sont ces fonctionnaires du panel de l'EPA qui ont initié son déclassement en 1986 ? [Leurs parcours révèlent de singuliers points communs](#), et un talent indéniable pour utiliser leur carnet d'adresses dans le secteur commercial, notamment chez Monsanto.

Ainsi, trois ans après le revirement de l'agence, le chef du panel, John Moore, prend la présidence d'un « institut pour l'évaluation des risques pour la santé » financé par l'industrie pétrolière, les banques et la grande distribution. Sa successeuse, Linda Fischer, deviendra pour sa part l'une des vice-présidentes de Monsanto, dès son départ de l'EPA en 1993. Son adjoint, James Lamb part, lui, en 1988 rejoindre un cabinet d'avocats qui compte Monsanto parmi ses clients. Une demi-douzaine de fonctionnaires fédéraux quitteront également l'EPA pour ce cabinet. Quant à leur chef, le directeur du bureau des programmes pesticides, Steven Schatzow, il sera lui aussi recruté par un cabinet d'avocats pour y représenter des fabricants de... pesticides. David Gaylor, enfin, membre du panel en tant que représentant du Centre national pour la recherche en toxicologie, quittera la fonction publique pour être consultant privé. Lui aussi aura Monsanto comme client.

## Une fraude mortifère

Reste une question cardinale : pourquoi Monsanto a-t-elle donc entrepris de réaliser cette étude et de la soumettre à l'EPA en 1983 alors que le glyphosate était autorisé sur le marché américain depuis déjà près de dix ans ? Un courrier de Monsanto de 1985 l'explique : cette étude fait partie d'un « *programme de remplacement des études de toxicologie d'IBT* ».

IBT ? Pour ceux qui le reconnaissent, ce sigle évoque des visions à vous glacer le sang. L'histoire est connue : aux Etats-Unis, les plus grandes firmes confiaient autrefois les études de toxicologie de leurs produits à Industrial Bio-Test, ou IBT.

En 1976, des inspecteurs sanitaires fédéraux avaient découvert que le succès de ce prestataire extérieur était fondé sur une fraude mortifère. Ce n'est qu'équipés de masques qu'ils avaient pu explorer le hangar, surnommé le « marais ». Là, des milliers d'animaux de laboratoire infusaient dans une puanteur et une touffeur insoutenables. Des conditions incompatibles avec des études de toxicité.

Dans les carnets des techniciens, une abréviation récurrente, « TBD », signifiait « *Too Badly Decomposed* » (« Trop méchamment décomposés ») pour qu'on puisse en tirer quelque donnée que ce soit. Les tests d'IBT parvenaient rarement à des conclusions négatives : elles étaient souvent inventées.

Des centaines de produits chimiques, dont pas moins de deux cents pesticides, ainsi que l'Aroclor, un PCB redoutablement toxique mis au point par Monsanto, avaient été homologués en Amérique du Nord sur la base des tests « effectués » par IBT. Roundup compris ? Questionnée, Monsanto se contente aujourd'hui de répondre qu'« aucune donnée générée par IBT n'est utilisée pour soutenir une homologation du glyphosate ».

Le pesticide le plus utilisé dans le monde provoque-t-il le cancer ? L'agence de l'ONU, le CIRC, a-t-elle vu en 2015 ce que l'EPA américaine aurait dû voir il y a quarante ans ? Certains mémos internes de Monsanto suggèrent que ses toxicologues eux-mêmes craignaient de longue date une expertise indépendante de leur best-seller. Comme ce courriel d'une scientifique de la firme qui écrit, en septembre 2014, à un collègue : « *Ce que nous redoutions depuis longtemps s'est produit. Le glyphosate doit être évalué par le CIRC en mars 2015.* »

Le 23 octobre, les Etats membres décideront en qui l'Union européenne doit placer sa confiance.

Abonnez vous à partir de 1 € [Réagir](#) Ajouter

En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/10/05/monsanto-papiers-les-agences-sous-l-influence-de-la-firme\\_5196332\\_3244.html#CIAqvpoGMjRtRkrz.99](http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/10/05/monsanto-papiers-les-agences-sous-l-influence-de-la-firme_5196332_3244.html#CIAqvpoGMjRtRkrz.99)